

suffisantes pour doubler sa capacité de production ou prolonger son activité. Selon les prévisions, la production commencerait en 1986 à un débit initial de 22 000 m³/j, et la production totale de pétrole synthétique serait portée à 48 000 m³/j ou 17.5 millions de mètres cubes par an.

Dans la ceinture de pétrole lourd de Lloydminster qui chevauche la limite entre l'Alberta et la Saskatchewan, la Husky Oil Ltd. et un autre groupe de sociétés comprenant Petro-Canada, la Gulf Canada Ltd. et la Saskatchewan Oil and Gas Corp. ont entrepris deux programmes distincts d'exploration, d'exploitation et de récupération accrue des pétroles lourds. Ces programmes de recherche devaient permettre de déterminer si la couche d'huile lourde était assez considérable pour justifier l'activité d'une importante installation de transformation dans la région de Lloydminster. La Husky et le groupe de Petro-Canada se sont dit intéressés à construire des installations de transformation pour traiter plus de 15 898 m³/j de pétrole brut lourd.

La mise en valeur des énormes ressources de sables pétrolifères de la région de Cold Lake (Alb.) à environ 290 km à l'est d'Edmonton, a également progressé. En 1979, la Esso Resources Ltd. a reçu de l'Office de conservation des ressources énergétiques de l'Alberta l'autorisation de construire et d'exploiter une importante usine de récupération et de transformation des pétroles lourds près de Cold Lake. Au stade initial, le pétrole asphaltique lourd, trop épais pour pouvoir s'écouler dans son état naturel, doit être récupéré d'une profondeur de 457 m par une méthode thermique. Une fois récupéré, il sera converti par une nouvelle installation de transformation pour produire entre 19 000 et 23 000 m³/j de pétrole brut synthétique de haute qualité qui, à son tour, sera transformé par les raffineries canadiennes existantes en une vaste gamme de produits pétroliers. La réalisation de ce projet devrait améliorer sensiblement les disponibilités en ressources pétrolières du Canada. Le coût des installations, qui doivent être achevées vers le milieu des années 80, a été estimé à plus de \$4 milliards. Lors des essais effectués sur le terrain, la Esso a produit 800 m³/j de pétrole qui a été envoyé par camion à la raffinerie de Strathcona, près d'Edmonton.

13.4.3 Encouragements du gouvernement fédéral

Des mesures prises par le gouvernement fédéral en matière d'impôts et de prix ont contribué à maintenir une activité intense dans l'industrie pétrolière. Un encouragement spécial de 50% pour épuisement a été annoncé en 1978 pour l'équipement des puits utilisé dans les projets de récupération accrue. La déduction pour épuisement accordée dans les régions excentriques pour les puits coûtant plus de \$5 millions a continué d'avoir un effet positif sur l'activité de forage dans les régions éloignées du Canada. Une décision a été prise de vendre au prix mondial le pétrole produit par les nouvelles exploitations non classiques, et la Syncrude et la Great Canadian Oil Sands nouvellement agrandie, ont été les premiers bénéficiaires. Ces mesures, auxquelles s'ajoutent des encouragements spéciaux accordés par les provinces et le dégrèvement d'impôt pour les investissements dont bénéficient toutes les industries, ont créé un climat favorable aux investissements, permettant ainsi l'exploitation accélérée des nouvelles ressources conformément à l'objectif de la politique nationale de réduire la dépendance du Canada à l'égard des importations de pétrole étranger. Des données recueillies lors d'une enquête de contrôle des sociétés pétrolières révèlent que le rapport entre les dépenses totales d'investissement de l'industrie liées à la production de pétrole et les recettes internes réalisées en 1978 est passé à 93.2%, alors qu'en 1977 le ratio de réinvestissement était de 91.5%.

La révision du régime fiscal a constitué un vigoureux encouragement à l'exploration. Les sociétés qui investissent dans la R-D concernant l'exploration de leurs nouvelles recettes provenant du pétrole ou du gaz paient des impôts à des taux moins élevés. En fait, les dépenses d'exploration et de développement en matière de pétrole et de gaz représentent au moins 70% de la capacité d'auto-financement de l'industrie. Depuis 1975, les modifications apportées par les gouvernements fédéral et provinciaux en matière fiscale ont stimulé l'investissement dans l'exploration. L'activité a été particulièrement intense en Alberta, où l'on a découvert de nouvelles réserves de gaz